



Echanges de textos/sextos entre personnes majeur

Par Bayou

Bonjour à tous , j ai besoin d un avis sur une situation qui me pese enormement depuis plus d une semaine .

J ecrivais a une femme agée de 42 ans sur messenger depuis plusieurs mois, nous nous sommes echangés des sextos (photos , videos) .

Je precise que nous nous sommes jamais rencontrés , cela est résté purement virtuel .

La semaine derniere j ai reçu un message de son ex mari me disant qu il avait vu certains de ses echanges sexuels et qu il comptait porter plainte car je cite " elle serait tombé dans un engrenage " je ne sais pas comment il a pu voir ces messages.

Etant moi même non celibataire je n ai garder aucune traces de ses echanges .

Il ma dit que la bri allait intervenir , et de ne pas en parler a la personne concerné. Je ne sais pas quoi faire

Par isernon

bonjour,

rien n'est secret sur internet et encore moins sur les réseaux sociaux.

à mon avis la brigade de recherches et d'interventions a autre chose à s'occuper que des échanges entre majeurs consentants.

par contre, c'est possible que ce soit une arnaque, son es-mari ou pas, va peut-être vous proposer d'acheter son silence. .

salutations

Par Bayou

Merci pour votre réponse ;)

Par Isadore

Bonjour,

Le mari ne peut pas déposer plainte, vous ne lui avez causé aucun tort. C'est son épouse qui a manqué à son devoir de fidélité, mais ce n'est pas une infraction pénale.

Je rejoins Isernon, attention aux arnaques.

Par Bayou

C est son ex mari , il ne sont pas marié . Ce qui me tracasse c est que je n ai plus les echanges de mon coté et la personne en question ne me réponds plus